

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MARDI 4 OCTOBRE 2016 à 19 h 30**

Conseillers municipaux absents : Elisabeth VANOLI (procuration à Gilles PONCHON)  
Dominique GUTTIN (procuration au Maire) ; Gilles BOURDIER (procuration à Marie-Agnès  
TOURNON). Caroline MARTIN, absente.

Secrétaire de séance : Marion COQUILLE.

Observations sur le compte-rendu de la dernière réunion du conseil municipal : néant

**I.URBANISME** :

Le Maire.

Dossiers en cours sur la commune :

-Déclaration d'Intention d'Aliéner : déposée par Me MARTIN, pour la vente de 2 parcelles appartenant à M. Pierre VITTOZ, situées chemin du Longet. ZonesUh et A au P.L.U, prix de vente : 76 000.00 €. Acquéreur : Monsieur Alain CLERC.

La commune n'entend pas exercer son droit de préemption.

-EPORA : le dossier est en cours, il reste à valider la convention.

-relance terrain communal « La Poste ». Le maire a été relancé par l'architecte et a contacté M. Colomb qui reste sur ses positions.

-terrains DI PROSPERO à Chûbins : Transferts de permis de construire en cours. L'accès aux terrains sera modifié (sortie sur RD17).

**II.VOIRIE ET RESEAUX** :

Henri RIVIERE.

\*Travaux en cours ou à réaliser :

-tous les travaux prévus ont été réalisés à l'exception de ceux de la rue de la petite charrière, et les marquages au sol qui le seront la semaine prochaine.

-Elagage : passage du lamier, et broyage prévus courant semaine prochaine.

-Borne électrique : pour la recharge des véhicules électriques a été mise en place, rue de Barbenière. Il reste à faire la connexion. Une demande de badge (abonnement) est à faire au SEDI. Cette borne sera opérationnelle dans un mois environ.

-Cimetière : un nouveau plan sera refait avec l'implantation du colombarium.  
Une partie du mur sera consolidée.

\*Voirie et Vals du Dauphiné :

Au 01.01.2017, les employés de la CCBT seront intégrés dans les Vals du Dauphiné.

Les communes conserveront les compétences : déneigement et élagage (compensation en contrepartie).

Le FCTVA sera réintroduit dans le budget voirie de la nouvelle Cté de communes.

### **III. TRAVAUX BATIMENTS :**

Gilles BREDA.

\*Travaux en cours ou à réaliser :

-Eglise : les travaux sur le réseau d'eaux pluviales, et le nettoyage de la butte ont été réalisés. Quelques petits travaux restent à faire sur les vitraux.

La date de réception des travaux sera définie avec Mouv'Relais. A cette occasion, Mme FUZIER-PERRIN et M. BELLET interviendront sur le travail effectué et l'histoire de ces vitraux, très probablement un dimanche après l'office.

Le maire fait part de la participation de Mouv'Relais à hauteur de 1000 € pour la réfection des vitraux. Un courrier de remerciements leur a été adressé.

-Platanes : afin de conserver de l'ombre, un platane sur deux a été taillé.

-Animaux : les distributeurs de sacs pour les déjections canines ont été mis en place. En décembre, une opération sera engagée avec la SPA pour récupérer les chats errants.

-Salle du peuple : la signalétique sera refaite.

-Panneau lumineux : une réunion a eu lieu ce matin avec le technicien de l'entreprise Charvet pour définir l'emplacement et pour des raisons techniques (alimentation électrique), ce panneau sera positionné derrière le muret de la mairie, côté champ de mars.

-Matériel cinéma : il sera livré d'ici une quinzaine de jours.

-Conférence de Jérôme BELLET : cet étudiant en histoire, a réalisé son mémoire (mention TB) en effectuant des recherches aux archives départementales et pendant plus d'un an dans les archives de la mairie. Jérôme BELLET donnera une conférence intitulée « Du Marquisat au Canton de Virieu » le vendredi 25 Novembre 2016 à 19 h 30 à la salle du peuple.

-Mairie : travaux de réaménagement et demande de financements bancaires.

Le maire rappelle que sur les travaux (aménagement mairie et ancienne mairie),

113 000.00 € de subventions sont attendues de l'état et du département.

Le prévisionnel pour ces travaux s'élève à : 363 697.00 € H.T.

A cette somme s'ajouteront les travaux de l'ancienne trésorerie pour location (travaux non éligibles à subvention) pour un montant de 25 000.00 € H.T ; ainsi que l'achat de mobilier pour la mairie, environ 32 000.00 € H.T.

Total général des travaux : 504 860.00 € TTC.

Pour financer ces travaux, un prêt de 360 000.00 € sera contracté sur 20 ans, à taux fixe.

Plusieurs banques ont fait une proposition et la Caisse d'Epargne est retenue. Le taux est de : 1.22 %.

La commission des travaux se réunira d'ici une quinzaine de jours pour discuter de ces travaux.

### **OBJET : EMPRUNT DE 360.000 € CONTRACTE AUPRES DE LABANQUE CAISSE D'EPARGNE RHONE-ALPES POUR FINANCER LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET LA SALLE DES MARIAGES :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet de travaux de réaménagement de la mairie (rez-de-chaussée et étage) et la salle des mariages à l'ancienne mairie nécessite un financement par emprunt d'un montant de 360 000.00 €.

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu plusieurs offres bancaires, et qu'après analyse, la proposition de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes semble convenable. Il donne aux élus le détail de cette offre de financement à taux fixe de 1.22% sur une durée de 20 ans.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de financement établie par la Caisse d'Epargne de Rhône-Alpes, et délibéré, à l'unanimité, décide :

Article 1 :

Pour financer les travaux de réaménagement de la mairie et la salle des mariages, la commune de VIRIEU contracte auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes un emprunt de la somme de 360.000 euros, au taux de 1.22% à échéance annuelle dont le remboursement s'effectuera en 20 ans à partir de la date de point de départ d'amortissement.

Les intérêts sont calculés sur la base de mois de 30 jours rapporté à une année de 360 jours.

Le rythme d'amortissement du capital est progressif.

La commission d'engagement s'élève à 0.10% de la somme engagée.

Article 2 :

La commune de VIRIEU décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure du débit d'office avec paiement sans mandatement préalable.

Article 3 :

Monsieur le Maire approuve les conditions financières et, est autorisé à signer le contrat dont l'offre de financement est annexée à la présente délibération.

=====

**IV.COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS OU REUNIONS :**

\*Commission Culture :

Marie-Agnès TOURNON remercie les personnes venues assister à l'inauguration de la bibliothèque.

Demain, le technicien vient vérifier tous les projecteurs comme chaque année à la salle du peuple.

Le prochain spectacle « Hertzienne » aura lieu le samedi 8 octobre à 20 h 30.

Point sur la programmation et les orientations de la commission culturelle :

Une discussion s'engage entre les élus afin de déterminer les modalités d'échanges avec la Commission Culturelle. Au terme de ce débat, il est décidé d'inviter les élus qui le souhaitent à venir échanger à la prochaine réunion de la commission culturelle qui se tiendra : mercredi 7 décembre 2016 à

19 h 30. Une heure en début de réunion sera consacrée à ce sujet.

\*Centre Communal d'Action Sociale :

Marie-Agnès TOURNON donne le compte-rendu de la réunion du CCAS du 21 septembre :

-Préparation du Thé dansant qui aura lieu dimanche 23 octobre après-midi, et sera animé par Minny et Marty. Des billets d'entrée sont en vente en amont au prix de 10.00 €. L'entrée sur place sera de 12.00 €.

-la halte-garderie itinérante a retenu la commune pour s'y installer un jour par semaine (le lundi ou le vendredi...). Elle s'adressera aux enfants entre 0 et 6 ans et sera située dans le local de la CCBT sur le champ de mars.

-réunions locataires :

\*Pluralis : le 29 septembre où les représentants de Pluralis ont pris bonne note des demandes des locataires. Un bon travail a été fait en amont avec les assistantes sociales et les associations de locataires.

\*SDH : le 30 septembre : des travaux de rénovation de toitures sont prévus. Il est rappelé que le CCAS ne peut apporter son soutien que sur des demandes collectives.

\*Commission Communication :

Gilles PONCHON informe le conseil municipal que le bulletin actualités municipales est prêt, il a été imprimé par nos soins la semaine passée, la distribution par la Poste est prévue à partir du lundi 10 Octobre. Un message ou un courrier va être envoyé aux associations pour le prochain bulletin complet de fin d'année.

Le site internet actuel a été mis à jour :

-Ajout menu : Subventions

-Suppressions ; informations désuètes sous Equipements sportifs.

Le projet refonte du site internet continue d'avancer, Le Maire et Gilles PONCHON ont pu finalement rencontrer les 3 prestataires envisagés. Nous attendons le retour de quelques personnes concernant les sites réalisés par ces prestataires.

\*Commission Vie Associative et Economique :

Vie associative :

-Félicitations à Emeline BREDA pour ses excellents résultats en course de côte, au volant de sa Martini MK 79, lors de la finale 2016 des différentes compétitions automobiles :

\*Championne de la Coupe de France de la Montagne, titre acquis le 25 septembre 2016 à Limonest-Mont Verdun, Rhône (3<sup>ème</sup> titre consécutif).

\*Championne de France de la Montagne (2<sup>ème</sup> division), titre acquis le 2 octobre 2016 à Lodève, Hérault.

-Téléthon : réunion de préparation du Téléthon prévue cette année le samedi 3 Décembre à Panissage. Il s'agira également de célébrer les 30 ans du Téléthon ; une conférence se déroulera ce vendredi 7 Octobre à La Tour du Pin à 20 h.

-Tennis : assemblée générale : vendredi 7 Octobre, salle des mariages

-Randonneurs de la Bourbre : assemblée générale : jeudi 13 Octobre,

-Donneurs de Sang : à Panissage, vendredi 14 Octobre : réunion de secteur.

Pour information, je remettrai la dernière version du document expliquant notre politique en matière de subvention aux associations. Il est disponible en mairie et sur le site internet avec des liens vers un site officiel (documents cerfa).

**V.QUESTIONS DIVERSES :**

\*Cté de Communes Bourbre-Tisserands :

**OBJET : ELECTION DES DEUX NOUVEAUX DELEGUES COMMUNAUTAIRES  
SUITE A L'EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CTE DE COMMUNES  
BOURBRE-TISSERANDS :**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la réception de l'arrêté préfectoral n° 38-2016-09-01-02 du 1<sup>er</sup> Septembre 2016 fixant la nouvelle composition du conseil communautaire suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Bourbre-Tisserands par l'intégration de la commune nouvelle de Les Abrets en Dauphiné.

Monsieur le Maire indique aux élus que le conseil communautaire Bourbre-Tisserands intégrant Les Abrets en Dauphiné comptera 10 communes, 14 731 habitants et 29 conseillers communautaires.

Les communes de + 1000 habitants voient leur nombre de sièges diminuer ; ainsi pour la commune de Virieu : 2 délégués communautaires au lieu de trois.

Monsieur le Maire rappelle les noms des trois délégués communautaires élus en 2014 :

- Michel MOREL
- Marie-Agnès TOURNON
- Gilles PONCHON

Un vote doit avoir lieu pour désigner 2 conseillers communautaires pour la commune de VIRIEU.

Suite à une discussion entre les 3 conseillers communautaires, et avec l'accord de Gilles PONCHON, les 2 personnes se présentant sont :

Michel MOREL et Marie-Agnès TOURNON.

Le Conseil Municipal vote à main levée :

M. Michel MOREL, Maire, obtient 11 voix

Mme Marie-Agnès TOURNON, 1<sup>ère</sup> Adjointe, obtient 11 voix.

Les 2 délégués de VIRIEU composant le conseil communautaire Bourbre-Tisserands sont :

M. Michel MOREL et Mme Marie-Agnès TOURNON.

Une copie de la présente délibération sera adressée à la Communauté de Communes Bourbre-Tisserands.

=====

\*Géosoft :

**OBJET : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL GEOSOFT POUR LE CADASTRE :**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la gestion du cadastre communal est informatisée (logiciel Géosoft). Le contrat de maintenance de ce logiciel arrivant à échéance, il convient de le renouveler.

La maintenance du logiciel Géosoft est assurée par AMJ Plans SAS, sise au 17-19, rue Jean Daudin à 75015 PARIS, qui propose un coût annuel de 159.19 € HT. Ce contrat souscrit pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois par tacite reconduction (article 5 du contrat), est valable à compter du 21 Septembre 2016.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et délibéré, à l'unanimité :

-APPROUVE le renouvellement du contrat de maintenance Géosoft pour le cadastre, à compter du 21 Septembre 2016,

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer le dit contrat, et retourner un exemplaire à AMJ Plans SAS, 17-19 rue Jean Daudin à 75015 PARIS.

=====

\*Convention SICTOM :

**OBJET : APPROBATION AVENANT A LA CONVENTION REDEVANCE SPECIALE DU SICTOM :**

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'un courrier a été transmis fin Août 2016 au SICTOM de la Région de Morestel apportant des précisions sur les containers situés dans la

commune et leur demandant de modifier en conséquence la convention redevance spéciale de la commune.

Monsieur le Maire indique que le SICTOM a tenu compte des demandes suivantes : déplacement du container de la place du marché à l'aire de camping-car ; et changement de container aux vestiaires foot (bac de 120 litres au lieu de 450) et a établi en double exemplaire un avenant à la convention redevance spéciale qui doit être approuvé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-DECIDE d'approuver l'avenant du SICTOM qui modifie la convention redevance spéciale,

-INDIQUE que cet avenant entre en vigueur pour une durée de neuf mois, soit du 01.04.2016 au 31.12.2016,

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant à la convention redevance spéciale. Un exemplaire de celui-ci sera retourné au SICTOM de la Région de Morestel à PASSINS.

=====

\*Demande du Comité Français pour YAD VASHEM afin de créer à Virieu un espace « Juste parmi les nations ».

Une plaque pourrait être apposée devant l'ancienne mairie : « square ou place ? » Chacun doit réfléchir ...et donnera son avis au prochain conseil.

Invitations :

-Médaille du travail : le conseil municipal est convié à la cérémonie de remise de la médaille d'Honneur, Régionale, Départementale et Communale d'argent à Sylvie TROUILLOUD, Adjoint Administratif : samedi 22 octobre à 12 h à la mairie.

-Soirée d'échanges et de partages organisée par le Pôle gérontologique du Centre de Soins dont le thème sera : « fragilité de la personne âgée, comment la repérer et comment y faire face ? » le 19 Octobre de 18 h 30 à 20 h à la salle du peuple.

Date de la prochaine réunion du conseil municipal : mardi 15 novembre 2016 à 19 h 30.